

INTRODUCTION

REMARQUES SUR LA MANIÈRE DE PROCÉDER DE LA COMMISSION ET LA STRUCTURE DU RAPPORT

1. Avant de passer à la partie principale du rapport, nous repasserons brièvement la manière de procéder de la Commission et la structure du rapport lui-même. Cet examen permettra au lecteur de mieux juger les recommandations.

2. Après une première réunion dans le but d'organisation, au mois de mars 1962, la Commission a tenu plusieurs réunions avec les membres du Cabinet provincial. Plus tard, il y eut d'autres réunions avec les fonctionnaires supérieurs dans les nombreux services du gouvernement et les organismes qui sont appelés par leurs fonctions à travailler avec les autorités locales. Ces deux séries de réunions se sont déroulées sans formalités et confidentiellement afin d'assurer le libre échange d'opinions par tous les intéressés. Bien que nous ne puissions dévoiler l'identité de ceux qui nous ont rencontrés ainsi que les membres de notre personnel, nous n'hésitons pas à dire que nous avons utilisé leurs idées lorsque cela fut possible. Nous avons également rejeté les propositions que nous n'approuvions pas. Aucune influence n'a été exercée pour nous faire agir autrement.

3. Au mois de mai, 1962, le personnel de la Commission a commencé son travail de recherches afin d'obtenir les meilleurs renseignements de base pour formuler les recommandations. Les enquêtes comprenaient des discussions et de la correspondance avec des organismes particuliers et publics au Canada et dans d'autres pays.

4. Un questionnaire très étendu sur les finances municipales au Nouveau-Brunswick a été distribué aux municipalités au mois de mai 1962. Mais certaines municipalités ont retardé à retourner leurs réponses et, en dépit de demandes répétées, quelques-unes n'ont pas répondu du tout. Le questionnaire sur les évaluations municipales, au mois de janvier, 1963, a donné des résultats plus satisfaisants. Un rapport complet sur le nombre et la date des réponses reçues de chaque municipalité ainsi que le texte des questionnaires sont contenus dans l'appendice "D". Ce que cet appendice n'indique pas, et ce qu'il ne peut indiquer, c'est le peu de valeur de plusieurs réponses que nous avons reçues. L'absence de renseignements et, dans certains cas, les erreurs, ajoutées au retard apporté aux réponses, a retardé la Commission dans son travail. Il a été impossible, également, d'utiliser pleinement la méthode des questionnaires.

5. En plus des questionnaires de portée générale, des détails particuliers ont été obtenus d'un certain nombre de municipalités par correspon-

dance. Le personnel de la Commission a fait des voyages chez les municipalités pour des raisons diverses. Chaque municipalité a été visitée au moins une fois. A l'occasion des visites personnelles et des lettres aux municipalités, le personnel de la Commission a joué, dans la plupart des cas, de la collaboration entière des fonctionnaires municipaux.

6. La Commission a aussi fait des études spéciales au sujet de l'étendue et de l'efficacité de l'évaluation des propriétés dans la province. Les détails de ces études sont contenus dans le treizième chapitre et dans l'appendice "G". Nous croyons qu'il suffit ici de mentionner que le jugement que nous avons porté sur les méthodes d'évaluation est basé sur une étude approfondie de 3,000 cas individuels.

7. Parce que les besoins du Nouveau-Brunswick dans le domaine de l'administration publique changent si rapidement, il a été décidé d'envoyer le professeur Boudreau, l'un des membres de la Commission, étudier en Suède les techniques les plus modernes d'administration publique utilisées par ce pays. Convaincus que les conclusions du professeur Boudreau présentent de l'intérêt pour d'autres personnes, nous sommes heureux d'ajouter son rapport dans l'appendice "H".

8. Les nombreuses séances publiques de la Commission ont commencé au mois de septembre, 1962 pour se continuer jusqu'au mois de juin 1963. Il y en a eu neuf qui ont été l'objet d'une grande publicité afin d'obtenir un bon aperçu de l'opinion publique. La Commission a fait connaître également, son intention d'accepter par correspondance, les représentations de tout intéressé qui ne pourrait assister à l'une ou l'autre des séances, ce qui a été disponible jusqu'au mois de juin 1963. Bien que nous soyons déçus qu'un plus grand nombre de personnes ne sont pas prévaluées de ce privilège, nous voulons remercier les 100 autorités locales, maisons d'affaires et les individus qui ont soumis des mémoires. La liste détaillée de ces mémoires est contenue dans l'appendice "C". Quelques-uns de ces mémoires n'ont fait que rechauffer de vieux arguments et d'autres dépassaient nos attributions mais, à tout prendre, les mémoires étaient bien réfléchis et suscitaient des réflexions. Comme sources de renseignements réels et comme guides pour évaluer la réaction probable du public en face de nos recommandations, ces mémoires ont été réellement utiles. Il est regrettable, par conséquent, qu'un si grand nombre qui auraient dû être intéressés, sont restés indifférents au travail de la

Commission et des graves problèmes que le gouvernement du Nouveau - Brunswick envisage maintenant. Nous nous inquiétons du fait que l'Union des Municipalités du Nouveau-Brunswick n'a pas jugé bon de présenter un mémoire, bien que nous ayons reçu celui de l'Association des Municipalités Rurales. Tous les efforts possibles ont été faits pour obtenir ^{on} ~~un~~ ^{de} toutes les organisations et de tous les citoyens intéressés.

9. Le travail de recherches et de visites à l'extérieur, commence en 1962, a été terminé au cours de l'été de 1963, alors que la rédaction du rapport commençait pour de bon. Nous devons appuyer sur le fait que ce travail n'a pas été commencé dans le vide, puisqu'il y avait des propositions qui avaient été examinées en détail. Une fois commencée, la rédaction se continua à vive allure, grâce à l'efficacité du personnel consultatif de la Commission. Le 12 août, le travail avait avancé suffisamment pour nous permettre de publier un rapport intérimaire, dont une copie est incluse à l'appendice "B". L'approbation unanime du rapport final a été obtenue au mois de septembre et la rédaction a été terminée peu après.

10. A cause de l'horaire, il nous a été impossible de tenir compte de certains développements entre la fin de septembre et la date où le rapport a été signé. L'étude de notre rapport indiquera amplement que nous considérons que les principales recommandations sont reliées entre elles, et si elles sont acceptées, elles devraient être mises en vigueur conjointement. Il ne faudrait pas croire que nous sommes en faveur de l'adoption d'une recommandation particulière ou de quelques-unes des recommandations sans égard à ce que l'on fera au sujet des autres. Il faudra apporter beaucoup de soin au choix de nos recommandations parce que si l'on en choisit quelques-unes et non les autres cela aura comme effet de détruire le programme complet que, nous avons cherché à préparer. En d'autres mots, le choix irréfléchi pourrait aggraver la situation au lieu de l'améliorer. Notre rapport devrait être considéré dans sa totalité.

11. La Commission espère que ce rapport ~~com-~~

une bonne partie de notre analyse financière sur les statistiques de 1961, parce que c'était le dernier *Rapport Annuel des Statistiques Municipales* que l'on avait en mains au moment de la préparation du rapport. Dans l'analyse de ce rapport nous n'avons pu obtenir aucune statistique soit imprimée ou autrement quoique dans ces circonstances il est possible qu'une étude plus approfondie aurait amené des conclusions plus différentes dans un certain nombre de cas. Nous sommes certains que ce sont les meilleures recommandations possibles, vu les renseignements que nous avons en mains ou qu'il était possible d'obtenir immédiatement.

13. Toutefois, nous devons appuyer sur le fait que tout programme public aura la même valeur que les faits sur lesquels il sera basé. Si l'administration publique au Nouveau-Brunswick doit devenir plus efficace, il faudra accorder plus d'importance au travail de recueillir des renseignements précis. Ce n'est pas une idée nouvelle, on l'a répétée bien des fois dans les rapports de diverses commissions royales dans le passé. Mais presque rien n'a été fait pour éliminer les grandes difficultés que rencontre celui qui veut faire une analyse objective des circonstances actuelles. Inévitablement, la grande ignorance qui existe encore dans le domaine de l'administration publique sera la cause de graves erreurs et les taxes seront inutilement élevées. Ce problème deviendra plus grave à mesure que les gouvernements provincial et municipaux lanceront des programmes qui seront plus compliqués et qui entraîneront la dépense de sommes considérables de fonds publics plus élevés que ce fut le cas dans le passé. Assurément, il ne faudrait pas négliger les efforts afin de donner le service de renseignements plus satisfaisants dans les années à venir. Si on le fait, ce pourrait être l'un des meilleurs placements que la province aura

14. Les attributions de la Commission étaient vastes et comprenaient tous les

inévitablement, notre rapport sera à la fois long et

comme province distincte. Cette section permet de mieux comprendre notre discussion des problèmes actuels.

Troisième partie comprend les chapitres trois à six, et on y trouve des discussions des responsabilités actuelles des municipalités et on fait la revue des démarches que le gouvernement provincial a entreprises afin d'aider les municipalités à faire face à leurs responsabilités.

Quatrième partie comprend les chapitres, sept à douze. Le septième chapitre expose en grandes lignes les raisons irrésistibles pourquoi nous ne pouvons recommander la continuation du genre d'organisation actuelle pour les services d'ordre local ou général dans la province. Les autres chapitres contiennent des propositions détaillées sur la manière de réorganiser des responsabilités pour ces services afin de mieux répondre aux besoins de nos gens dans la deuxième moitié du vingtième siècle.

Cinquième partie comprend les chapitres 13 à 17 et elle commence par une analyse détaillée des faiblesses de la structure actuelle des impôts municipaux. Ensuite, il y a une discussion au sujet de nos recommandations

fiscale et les améliorations suggérées thodes d'administration de dettes. Nous recommandons également un certain nombre de méthodes d'obtenir un contrôle plus serré du montant global des dépenses publiques et, par conséquent, du montant global des impôts dans la province. Dans le dernier chapitre, nous

obtenir à la longue, la meilleure solution aux problèmes d'impôt : Attirer de nouvelles industries afin d'étendre la base de l'impôt afin d'obtenir des
à un taux d'im-
pot plus élevé.

Enfin, nous avons ajouté dans la *sixième partie* un certain nombre d'appendices qui contiennent des renseignements détaillés nécessaires à la bonne compréhension de notre rapport. Ces détails ont été mentionnés dans les appendices parfois parce que c'était trop long pour être inséré dans le corps du rapport; et d'autres, d'une partie générale, ne pouvaient vraiment pas entrer dans un chapitre particulier. Par suite de la longueur du rapport, la sixième partie a dû être imprimée séparément.

15. Dans son avant-propos, le président a rendu hommage au personnel consultatif, aux professeurs John Graham, Milton Moore et Philip White à notre secrétaire, M. James F. O'Sullivan. Nous ne répéterons pas les hommages du président ici, mais nous l'approuvons de tout cœur. A chacun de ces hommes, nous offrons nos remerciements sincères pour un travail bien fait.

16. Il y en a d'autres dont le concours a été très précieux et que nous devons maintenant reconnaître. Nous sommes redevables au professeur Hughes Whalen de l'Université du Nouveau-Brunswick qui nous a permis d'utiliser le travail excellent qu'il a préparé sur l'historique de l'évolution du gouvernement local au Nouveau-Brunswick. L'étude soignée du professeur Whalen sera très utile à ceux qui veulent étudier les problèmes actuels dans leur contexte historique.

17. Nous voulons remercier le personnel du bureau pour l'habileté et la discrétion et tout simplement le dur labeur dont ils ont toujours fait preuve parfois pour compléter un travail avant l'heure fixe. Mention spéciale doit être faite à l'égard de Mlle Lucette Nadeau qui a servi la Commission pendant la période d'étude d'enquête et pendant la préparation du rapport. Mademoiselle Nadeau a apporté à l'exécution du travail de bureau et de traduction l'habileté, l'amour du travail et la bonne humeur -- un mélange agréable. On ne saurait surestimer la valeur de ses services. La Commission a eu la bonne fortune d'avoir à son service pendant des périodes plus courtes Mlle Margaret Bradley, Mlle Madeline Ellegood, Mme Sylvia Plume, Mme Margaret Forestell, Mme Bridget Henderson, Mme Alice Doyle, Mme Grace McManus.

18. Nous devons remercier aussi le personnel chargé de la statistique qui a fait un travail excellent. Au cours de toutes nos enquêtes, ils ont utilisé au meilleur de leurs connaissances les renseignements qui étaient disponibles et qui, nous devons le souligner de nouveau, n'étaient pas trop bons. M. David Chase a fait partie de la Commission dès le début et a contribué à découvrir des erreurs à plusieurs reprises. L'énergie qu'il a déployée, l'imagination et le jugement dont il a fait preuve, en retraçant d'autres sources de renseignements, sont vivement appréciés. Sans l'excellent travail qu'il a accompli, il aurait été impossible de compléter plusieurs sections de ce rapport. Nous voulons aussi reconnaître l'aide précieuse de M. John Harris, M. Robert Thompson.

19. Toutefois, en fin de compte, ce rapport a été rendu possible grâce aux efforts de centaines de personnes et d'organisations que nous avons rencontrées au cours de la dernière année et demie. Dans la partie principale de ce rapport, nous avons tâché de nommer ceux qui ont apporté une contribution directe mais il est impossible d'en faire une énumération complète. Nous voulons donc profiter de cette occasion pour offrir nos sentiments de reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidés et, présenter nos excuses à tous ceux dont les noms ont été omis par suite du manque d'espace,